

## Neuvaine du mois de juin. 2024

Les destinataires de ce mois-ci sont des Frères travaillant hors de leur pays, en mission *Ad gentes*. Les textes sont tirés de lettres relatives à la fondation du Minnesota. Nous nous associons à leur travail évangélique et demandons la bénédiction du Seigneur sur les membres de la Famille Sa-Fa en terre de mission.

### Prière pour chaque jour

Dieu notre Père, qui as suscité dans l'Église,  
le Vénérable Frère Gabriel Taborin  
pour promouvoir l'éducation chrétienne,  
la catéchèse et l'animation liturgique,  
accorde-nous qu'en partageant son charisme,  
nous sachions remplir notre mission aujourd'hui  
pour le bien de la famille et de la société  
avec la force de ton Esprit.  
Et, si telle est ta volonté,  
fais qu'il soit inscrit au nombre des saints,  
en nous accordant par son intercession  
la grâce dont nous avons besoin...  
*(on peut mentionner les noms des personnes...)*  
Nous te le demandons avec insistance  
par notre Seigneur Jésus-Christ. Amen



### Jour 16.

Monseigneur : Dans le désir de répondre aux souhaits de Votre Grandeur, notre illustre et bien-aimé Evêque, Mgr Chalandon, s'est empressé de me faire part de la demande que vous lui avez adressée pour avoir quelques Frères de la Congrégation de la Sainte-Famille, dont la Providence a bien voulu me confier les rênes. Je sens, Monseigneur, tout le bien qu'il y a à faire dans votre vaste diocèse et dans les Etats-Unis, combien aussi il est nécessaire qu'on envoie à Votre Grandeur des ouvriers pour partager ses sueurs, qui sont comme autant de perles qui embelliront sa couronne dans le Ciel. Chercher à ouvrir aux âmes au prix des plus grands sacrifices, et même au péril de sa vie, la vraie voie qui conduit au ciel, telle est, Monseigneur, la noble tâche que votre zèle et votre éminente charité vous ont inspirée. Oh! combien je serais heureux s'il était donné à quelques-uns de nos Frères d'aller travailler, sous la sage direction de Votre Grandeur, à la portion de terre qui vous est échue dans le champ du Père de famille, et porter ainsi la bonne odeur de Jésus-Christ au-delà des mers. *(Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Crélin)*.

### Jour 17.

Si mon âge et les liens indissolubles qui m'attachent au siège de notre Société n'y mettaient obstacle, je serais moi-même le premier à répondre à votre appel pastoral, qui du reste est si flatteur pour notre Congrégation, que Dieu se plaît à bénir. J'ambitionnerais plus le titre de catéchiste dans les missions étrangères que tous les titres de dignités humaines. C'est assez vous dire, Monseigneur, combien je suis désireux de vous envoyer une colonie de Frères catéchistes et instituteurs, persuadé qu'avec le secours de la grâce divine et l'assistance de vos conseils paternels, ils feraient un grand bien. Je m'empresse donc, Monseigneur, de vous en promettre trois, si j'ai le bonheur d'en trouver qui aient la vocation et les qualités convenables pour le genre d'apostolat auquel vous les destinez. *(Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Crélin)*

### Jour 18.

Il faut continuité d'union et de charité parfaite. Ce n'est que de cette manière, mes chers Frères, que vous pouvez vous soutenir, et que vous inspirerez de la confiance à votre Corporation, ainsi qu'aux ecclésiastiques et aux autres personnes avec lesquelles votre mission vous donnera des rapports. Les trois vertus théologiques vous sont nécessaires plus qu'à tout autre, dans la mission que je vous ai

confiée en Amérique. La foi vous conduira, la charité vous fera agir, et l'espérance vous encouragera. Oui, l'espérance d'être récompensé a toujours été le mobile des saints missionnaires et des hommes qui, comme vous, sont aller porter le flambeau de la foi au-delà des mers. Comprenez bien cela, mon cher Frère Cyrille, et faites-le comprendre à nos chers Frères Marie-Léon, Ernest et Timothée, que j'affectionne toujours beaucoup en Notre Seigneur, et je suis bien aise qu'ils le sachent. (*Lettre du Frère Gabriel aux Frères de Minnesota*)

---

#### Jour 19.

Monseigneur : Je désirerais très ardemment qu'ils puissent former dans votre ville épiscopale un Noviciat de notre Institut, qui fournirait des Frères non seulement pour votre diocèse, mais encore pour tous les autres diocèses de l'Amérique, le tout conformément à nos Statuts, dont les Frères vous remettront un exemplaire. Ces Statuts sont la 1ère partie de notre Guide. On imprime les autres parties maintenant; je regrette que cet ouvrage n'ait pas été achevé pour le départ des Frères, parce qu'il aurait été d'une grande utilité pour leur conduite. Je le leur ferai parvenir par quelque occasion dans le courant de l'année prochaine. Ils emportent pourtant notre vieux Guide, auquel nous avons été obligés de faire des changements depuis notre approbation du Saint-Siège; ils emportent également quelques règlements imprimés, qui pourront aussi leur servir. Si Votre Grandeur peut venir à bout de former un Noviciat, comme je le désire, je nommerai et enverrai un Frère Provincial, conformément à nos Statuts; sa juridiction s'étendra sur tous nos Frères d'Amérique. Vous pourriez aussi, Monseigneur, élever un petit pensionnat qui marcherait avec le noviciat; cela pourrait offrir quelques ressources pour aider à l'œuvre. Enfin Votre Grandeur arrangera le tout pour le mieux dans sa haute sagesse, et tirera le meilleur parti possible de nos Frères, en leur assignant à chacun les fonctions auxquelles ils auront à se livrer. J'espère qu'elle trouvera toujours en eux des enfants soumis. (*Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Crétin*).

---

#### Jour 20.

Les quatre Frères que je vous envoie, Monseigneur, s'en vont en Amérique avec le désir de bien faire; ils ont accepté leur mission avec de grands sentiments de foi, et ont montré un grand dévouement pour aller faire le bien au-delà des mers, quoiqu'il leur en coûte de s'éloigner pour toujours de leurs parents, de leurs confrères et de leur pays. Je souhaite qu'ils puissent tous s'habituer dans le vôtre. J'espère que Dieu leur donnera les grâces dont ils ont besoin, et qu'ils se soutiendront dans leur pieuse vocation. Je vous prie d'y veiller, Monseigneur, afin que les suggestions du démon, ou l'appas du gain et des autres choses de ce monde ne viennent à les éblouir, comme cela n'est malheureusement que trop arrivé à des prêtres et à des religieux d'autres Corporations. Je prie bien qu'un tel malheur n'arrive jamais aux nôtres; il me causerait le plus grand chagrin et je préférerais, quoique je les aime beaucoup, les voir mourir avant leur départ plutôt que de les envoyer dans votre pays, s'ils devaient commettre une semblable apostasie. (*Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Crétin*).

---

#### Jour 21.

En parlant de votre établissement, j'ai toujours peur qu'il n'y ait pas l'union entre vous. Ce serait, mes chers Frères, un vrai malheur, et un grand tort que vous vous feriez les uns et les autres. Ce serait un scandale que vous donneriez, un chagrin que vous me causeriez, et un regret profond que vous causeriez aussi à votre saint Evêque, dont vous auriez trompé les espérances. Souvenez-vous toujours que l'union fait la force, et que là où règne la paix, règnent aussi l'humilité et la crainte de Dieu, et le bonheur s'ensuit infailliblement. (*Lettre du Frère Gabriel aux Frères de Minnesota*).

---

#### Jour 22.

Monseigneur : J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser touchant les Frères que nous avons dans son diocèse. En les y envoyant je m'étais réjoui dans le Seigneur de pouvoir ainsi payer ma quote-part à la Propagation de la Foi. J'espérai, comme votre vénérable prédécesseur, qu'ils rendraient service et feraient quelque bien dans le Minnesota et c'est dans ce but que j'avais répondu à la demande de Monseigneur Crétin. Si les choses, Monseigneur, ne sont pas allées comme je le pensais, j'en suis très affligé. Dans le moment où il fallait envoyer des Frères en Amérique, je n'en trouvais absolument point qui eussent le courage de s'expatrier, sinon les Frères Cyrille, Ernest, Timothée et Marie-Léon. Parmi ces quatre, je dus choisir le plus capable, le plus intelligent, le plus apte à apprendre l'anglais et le plus ancien dans notre

Congrégation pour en faire le Directeur des autres; c'est le Frère Cyrille qui réunissait ces qualités. (*Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Grace, Évêque de Saint-Paul*).

### Jour 23.

Dans les premiers temps qu'ils furent à Saint-Paul, tout paraissait bien aller; ils étaient soumis à leur Directeur, l'union régnait, la Règle était suivie et chacun avait l'esprit religieux. Malheureusement le démon vint semer la zizanie; les Frères commencèrent à se relâcher: Ils n'avaient plus de soumission pour leur Directeur; ils se plaignaient de ce qu'il se prévalait trop de son autorité. De son côté, le Directeur faisait des plaintes amères sur ses confrères et me priait de le décharger de leur direction et de le faire remplacer. Malgré toute la bonne volonté possible, j'eus le regret de ne pouvoir envoyer un autre Frère Directeur à Saint-Paul, parce qu'alors, comme à présent, je ne trouvais pas de Frère ni de prêtre qui voulût accepter cette charge et aller en Amérique. Je n'osai en violenter aucun pour cela, de crainte de les décourager de leur vocation ou de les voir ensuite ne pas répondre dignement à leur mission. (*Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Grace*).

### Jour 24.

J'écrivis à chacun des Frères pour les admonester et leur exprimer l'impossibilité où j'étais de leur envoyer un directeur et je les engageai à vivre en meilleure intelligence. Tous, dans leur réponse, me firent la promesse qu'ils iraient mieux et qu'ils voulaient accomplir leur devoir de manière à remplir saintement leur mission et à s'attirer les bénédictions de Dieu. Mais en même temps ils m'exprimèrent qu'ils craignaient beaucoup pour son avenir, vu qu'ils n'avaient aucune maison à eux et qu'on ne leur offrait point de ressources. Ils disaient que si les choses continuaient sur ce pied, ils seraient nécessairement obligés de se séparer ou de s'en revenir. J'en écrivis à Monseigneur Crétin. Sa réponse me donna de bonnes espérances pour l'avenir; mais il voulait que je lui envoyasse un prêtre pour être Directeur et je ne l'ai pu, comme je ne le puis encore, par les raisons que j'ai fait connaître plus haut à Votre Grandeur. (*Lettre du Frère Gabriel à Mgr. Grace*).

### INTENCIONES - INTENTIONS - INTENZIONI - INTENÇÕES

ARGENTINA: Nicolás, Magdalena, Rossana, Facundo, Bautista y Federico Hugo, Francisco y Cristian y el P. Tomás, Nicolás, Sofía y Jorge. Constanza, Emilie y Romina. Vanessa, Mónica y Cristian. Elsa, Eloy, Mercedes, Lucas. BRASIL: Fabiana, Marcelo, familia Müller, Josiane, Kauane, Wesley, familia Büller.

URUGUAY: Sara, Alina y Alicia. Carlos y Enrique. Daniel, Walter y Silvina. Hermán, Valeria y Cecilia. Adriana Myriam, María Luisa.

ECUADOR: Quito: Marina Maldonado, Lorena Moya. Andrés Iglesias, Iván Iglesias, Yolanda Balarezo y Amparito Dávalos. Puyo y Lago Agrio: Eduardo Arcos Guerrero, Mercedes Rivera Cornejo, Mikaela Mejía, Nohemí Narváez, María de los Ángeles Salinas Oñate. Guaranda: Esperanza Zúñiga, Magaly. Ambato: Ángel Gabriel León, Alexandra Caiza.

ESPAÑA: Madrid: Andrés García, Álvaro Guerrero. Burgos: Juan Antonio Sanz, Gonzalo Calderón, Alberto, Saturnino Trascasa y esposa. Valladolid: H. José Luis Díez, José María Arroyo, María del Mar Burgos.

INDIA: Fulmani Barla, Selvi, Jesu, S. Jeyanth.

ITALIA: Daniele, Gabriella, Carla, Maria, Anna, Ursula, Flaminia, Simona, Lucilla, Oliva, Samuele, Teresa, Marcella, Maria, Giuseppe, Cécile, Giovanni.

BURKINA FASO: Léonie, Younga, Jean-Paul II, Hermine, Amandine, Elisée, Cyrielle, Rafiatou Amira, Martine, Marie, Odile, Hélène, Pierrette, Emile, ZAGRE Félix, Judith, Joseph, Bernadette, Bernard, Denise, Monique, Bernadette, Paul, Dramane, Gladys.

PROVINCE SAINT JOSEPH TRAVAILLEUR: Bro Asis, Bro. Gusti, Bro. Simon, Bro. Anton Moruk, Bro. Anton Ndiwa, Bro. Justin, Bro. Canisio. Bhing Medida, Donatus Seran Bouk.

*Animation de la Cause du Fondateur. Juin 2024*